COMMUNIQUE DE PRESSE n° 39/2017

L'Union internationale des Chemins de fer (UIC) publie son rapport 2017 sur les accidents ferroviaires en Europe

Stabilité du nombre d'accidents avec amélioration de l'indice de sécurité UIC

L'Union internationale des Chemins de fer (UIC) vient de publier son rapport annuel sur les accidents ferroviaires en Europe. La base de données Sécurité de l'UIC collecte des données depuis 2001 et couvre actuellement 22 membres de l'UIC, représentant 89% du réseau ferroviaire de l'Espace Economique Européen (UE et AELE). Cette base de données gérée par l'Unité Sécurité de l'UIC ne se limite à une fonction de dépositaire d'informations statistiques sur les accidents mais offre un éclairage complet sur les causes, les circonstances et les conséquences des accidents, cohérent avec la taxonomie et les définitions adoptées par la règlementation européenne.

Le transport ferroviaire constitue le mode de transport terrestre le plus sûr et améliore constamment son niveau de sécurité. Les efforts déployés par la Communauté Ferroviaire pour améliorer la sécurité sur le domaine ferroviaire ont permis de réduire d'un tiers les accidents et le nombre de leurs victimes sur la décade 2007-2016.

Typologie des accidents en 2016

52% des accidents ont été occasionnés par des intrusions sur l'infrastructure ferroviaire et 24% par des franchissements indus de passage à niveau. Les personnes heurtées sur un quai ou ayant chuté depuis un train ou un quai représentent, quant à eux, 7% des accidents. Seulement 13% des accidents significatifs enregistrés dans la base de données Sécurité de l'UIC étaient imputables à des

causes internes liées à des défaillances techniques, organisationnelles ou humaines au sein du système d'exploitation ferroviaire ; le reste est dû aux conditions météorologiques et à l'environnement.

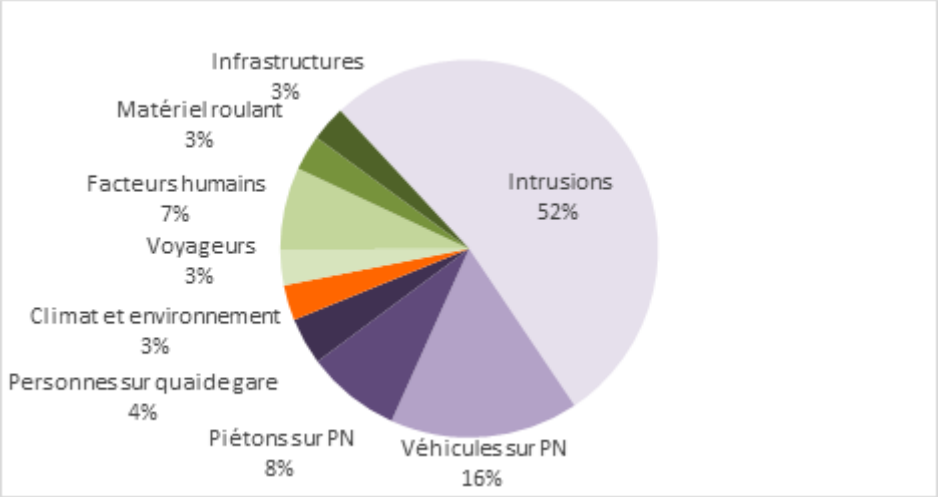

Plus que jamais, les tierces parties sont responsables de la majorité des accidents : négligence, distraction, inconscience, insouciance, paresse ou sentiment d'urgence amènent les individus à des prises de risque mortelles. Le système ferroviaire en pâtit en premier lieu : 95% des 900 décès enregistrés en 2016 sur le rail sont des tiers. Il est impératif que les pouvoirs publics promeuvent eux aussi l'éducation et la sensibilisation au risque et poursuivent leurs efforts contre les incivilités causées par des tiers sur les emprises ferroviaires, comme ils le font depuis longtemps pour le mode routier.

Collisions entre trains et déraillements

Entre 2010 et 2014, on recensait 130 collisions entre trains et déraillements par an. Le total s'est établi à 89 en 2015, puis il a de nouveau baissé à 70 en 2016, représentant 4% de tous les accidents significatifs. Deux collisions entre trains en Belgique et en Allemagne, ainsi qu'un déraillement en Espagne, ont causé le décès de 12 voyageurs, soit plus de la moitié des décès de voyageurs enregistrés en 2016.

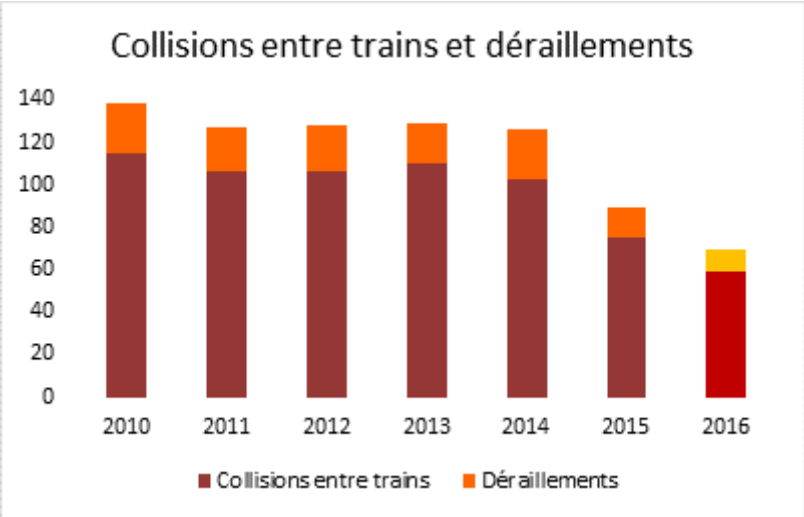

Indicateur global de sécurité UIC

L'indicateur global de sécurité de l'UIC (GSI) va au-delà de la simple statistique sur le nombre d'accidents : chaque accident est pondéré en fonction de sa typologie et de sa cause, du nombre et de la catégorie des victimes. Cela permet d'appréhender plus finement le niveau général de sécurité, indépendamment des événements à fort impact mais rares.

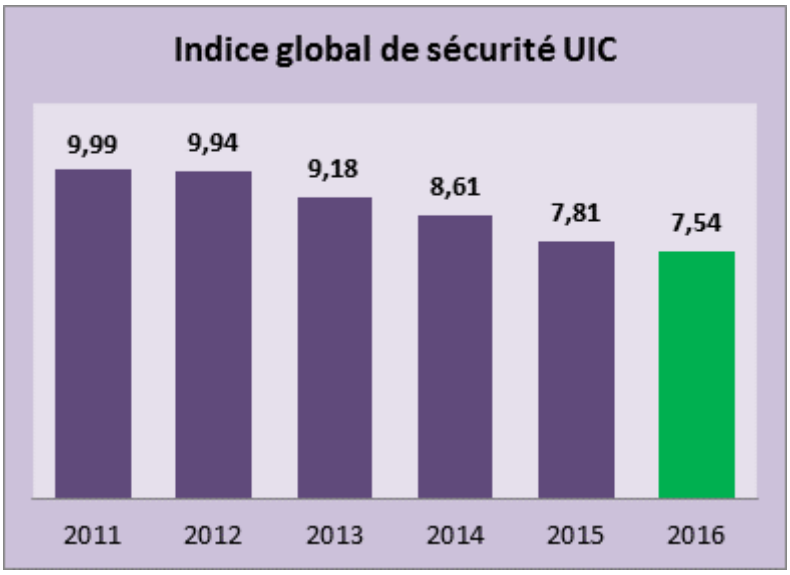

En dépit de la stabilité du nombre d'accidents entre 2015 et 2016, le GSI continue à décroître, indiquant une amélioration pérenne du niveau de sécurité du transport ferroviaire en Europe.

Membres de la base de données Sécurité de l'UIC

ADIF (Espagne), ADIF-AV (Espagne), CFL (Luxembourg), CFR-SA (Roumanie), DB AG (Allemagne), Eurotunnel (France et Royaume-Uni), HZ (Croatie), Network Rail (Royaume-Uni), Infrabel (Belgique), IP (Portugal), BANE NOR SF (Norvège), MAV (Hongrie), ÖBB (Autriche), PKP (Pologne), ProRail (Pays-Bas), SNCF Réseau (France), FS RFI (Italie), SBB CFF FFS (Suisse), SZ (Slovénie), SZDC (Tchéquie), Trafikverket (Suède), ZSR (Slovaquie)

Accès au document

Le rapport UIC 2017 sur la Sécurité est téléchargeable à l'adresse : http://safetydb.uic.org

CONTACTS:

Département Communication UIC : com@uic.org

Unité Sécurité UIC : penners@uic.org